**Marisol Touraine**, ministre des affaires sociales et de la santé, **Geneviève Fioraso** ,
ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et
**Michèle Delaunay**
, ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie témoignent de leur engagement auprès des malades et de leur entourage à l'occasion de la
**Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer**
le
**21 septembre 2013**
. La maladie d'Alzheimer touche aujourd'hui plus de 800 000 personnes en France.

A cette occasion, elles annoncent que, conformément au discours du Président de la République, le 21 septembre dernier, les travaux d'élaboration du nouveau plan « maladies neurodégénératives », incluant la maladie d'Alzheimer, viennent d'être initiés. Ils font suite à la remise, le 26 juin dernier du rapport d'évaluation du troisième plan Alzheimer, réalisé par les professeurs Joël Ankri et Christine Van Broeckhoven.

Quatre groupes de travail thématiques composés d'experts du champ médical et médico-social et de chercheurs, sont en train d'être mis en place, afin d'identifier les mesures et actions du futur plan d'ici le premier trimestre 2014 :

Ces groupes, sous l'égide d'un comité de pilotage, co-présidé par les trois ministères s'appuieront à la fois sur les recommandations du rapport d'évaluation et sur des contributions écrites et orales.

1. améliorer le diagnostic, la prise en charge précoce des affections, l'entrée dans la maladie
2. 
3. répondre aux besoins des personnes à chaque étape de la maladie et sur tous les territoires
4. adapter la société, la cité et accompagner l'évolution des pratiques dans une démarche respectueuse d'éthique, de qualité et de bientraitance
5. développer et structurer la recherche.

Une concertation étroite avec les associations de malades, les représentants du secteur et l'ensemble des parties prenantes institutionnelles sera instituée par la mise en place d'un groupe *ad hoc* avec lequel le comité de pilotage échangera régulièrement.

Les priorités du prochain plan consacré aux maladies neuro-dégénératives, en cohérence avec ce qui a d'ores et déjà été fait pour ces maladies, devront s'attacher à améliorer nos connaissances sur ces pathologies, afin de mieux adapter notre système de soin et de santé et améliorer la qualité de vie des malades et des aidants dans le respect de la dignité de chacun.